

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage
11	09	09	26/03/2026	26/03/2026
L'an deux mille vingt six et le trente et un mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LAGENTE, Maire.				VOTES
				Pour Contre Abstention
				9 0 0

Présents : Christian LAGENTE, Serge ROUQUET, Marc VIGUIE, Gwennaëlle AIME, Roland OLIVET, Martine CAHOIRS, Lucas PIVETTA, Séverine CARRAT, Khaled FEZZANI.

Absents excusés : Maryne CORDIER, Marie-Christine MONNOYER

Secrétaire de séance : Marc VIGUIE

DELEGUES AUPRES DU SIVOM DES CINQ CLOCHERS

Monsieur le maire expose aux membres du Conseil Municipal que conformément aux dispositions des articles L 5211-6 et L 5211-7 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du SIVOM Des cinq clochers, dont le siège se situe à Saint Julia.

Monsieur le maire rappelle que les délégués de la commune sont élus par le Conseil Municipal selon les dispositions prévues à l'article L 5211-8 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Séverine CARRAT se porte candidate en tant que délégué.

Monsieur Christian LAGENTE se porte candidat en tant que délégué suppléant.

Après avoir procédé à l'élection au vote secret, sont désignés pour représenter la commune au sein du SIVOM de Saint Félix Lauragais :

- Madame Séverine CARRAT (9 voix)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

**Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du**